



Convocation de l'assemblée primaire

L'assemblée primaire est convoquée pour

le jeudi 20 février 2025

à 19h30 à la salle de gymnastique.

L'ordre du jour est le suivant :

1. *Approbation du procès-verbal de l'assemblée primaire du 17 décembre 2024;*
2. *Présentation du plan financier 2025 – 2028 ;*
3. *Décision d'un crédit d'engagement de CHF 1'275'000.- pour la passerelle des Dzoras ;*
4. *Décision d'un crédit d'engagement de CHF 800'000 pour la réfection de la RC 512 – tronçon pont sous l'Eglise ;*
5. *Présentation du budget 2025 ;*
6. *Approbation du budget 2025 ;*
7. *Divers.*

Conformément aux dispositions légales, les budgets détaillés peuvent être consultés au greffe communal, tous les jours pendant les heures officielles d'ouverture du bureau communal ou sur le site officiel de l'administration communale.

L'Administration Communale

Isérables, le 27.01.2025